

## Le Recteur et la situation budgétaire de Paul Sabatier

Olivier Dugrip, recteur de l'académie de Toulouse, chancelier des universités tient à apporter les précisions suivantes sur la situation budgétaire de l'université Toulouse 3 Paul Sabatier.

Depuis 2006, le budget alloué par l'Etat à l'université Paul Sabatier est en augmentation constante.

En 2010 la dotation de fonctionnement de l'université a augmenté de 2.735.311€, soit 5,4 %.

Sur la période 2006-2010 la dotation de l'Etat a augmenté au total de plus de 4,7 millions d'euros soit 8,8 %.

Cette augmentation des moyens budgétaires est sans précédent : l'université Paul Sabatier n'a jamais disposé d'autant de moyens.

S'agissant de la situation spécifique des IUT, le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Valérie Pécresse, a demandé aux universités de conclure avec leurs IUT une convention d'objectifs et de moyens garantissant à ces derniers les moyens nécessaires à leur fonctionnement dans le cadre d'un budget propre intégré.

Le recteur invite donc l'université Paul Sabatier à se mettre le plus rapidement possible en conformité avec les instructions ministérielles.

*NDLR : Il faut dire que l'Université Paul Sabatier paraît n'avoir aucune intention de repercuter une quelconque augmentation des moyens budgétaires qu'elle reçoit de*



*l'Etat sur son propre IUT et semble au contraire selon nos informations se préparer à diminuer de près de 25 % les crédits du site de Castres. Nous souhaitons qu'interviennent rapidement un démenti de cette information.*

## Un salon du papier réussi et apprécié du Ministre

*Quelle première ! Avec 12.000 visiteurs le 1er salon des Techniques et des Arts du Papier (STAP) organisé par la Ville de Lavaur et l'association Pastel en Scène a connu un énorme succès.*

**D**urant deux jours, le salon a réuni des professionnels et des artistes travaillant avec la matière papier. Le concept de ce salon est une première... "A l'origine de ce projet se trouvent la création, puis l'ouverture en 2008, de la médiathèque Guiraud de Laurac et la présence, depuis quelques années, de l'imprimerie artistique Art et Caractère (groupe Pierre Fabre) dans la capitale du Pays de Cocagne" souligne le député-maire de Lavaur, Bernard Carayon. Au programme de cette fête du papier, des expositions d'artistes, d'artisans d'art et de professionnels, des démonstrations, des ateliers, des conférences, du théâtre de rue... Bref de quoi satisfaire les 12.000 visiteurs et Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et de la Communication, présent à Lavaur vendredi pour inaugurer le salon. Satisfaction aussi pour le Député-maire : "Le STAP, c'est la synergie des talents offerte pendant deux jours au regard du public. Le talent de Pierre Fabre et de l'imprimerie Art et caractère, celui de notre invité d'honneur, le Centre de Recherche International de Modélisation par le pli, le CRIMP, celui de l'association Culture Papier. Le STAP, c'est l'éloge et la mise en partage des talents artistiques et profession-



*Sur notre photo Jacques Limouzy qui était présent à Albi et à Lavaur remet un de ses ouvrages à Frédéric Mitterrand*

nels : le papier, matériau simple, expose par le Poste : le STAP réunit des hommes et des femmes passionnés par la matière papier. Le STAP, c'est aussi l'éloge de nos partenaires de cœur" a déclaré Bernard Carayon en marge de l'inauguration.

### Frédéric Mitterrand à Albi



*En début d'après-midi, Frédéric Mitterrand s'était rendu à Albi où il a pu visiter au côté du maire Philippe Bonnecarrère la Cathédrale Sainte Cécile*

## Actualité

### La note est salée !

Dans l'actualité, ces jours derniers, le procès de Jérôme Kerviel, cet ex-"trader" de la Société Générale accusé d'avoir causé de colossales pertes à sa banque, a tenu la "une" des journaux. Bien sûr, tant le métier de "trader" que l'organisation interne des marchés bancaires échappent au citoyen de base et ce ne sont pas les compte-rendus de presse qui vont l'aider à y voir plus clair, pénalisés qu'ils sont par un jargon tout droit sorti d'un grimoire indigeste sur les salles des marchés et qui n'est pas débarrassé de son hermétisme par le réquisitoire du Président Dominique Pauthe dans sa minutieuse présentation du métier. "Des barrières désactivantes se mettent en oeuvre quand le sous-jacent atteint une certaine valeur. On dit alors que le call ou le put sont knockés" j'espère que vous avez compris. Moi, pas.

Le jugement du tribunal correctionnel de Paris est tombé, très sévère, à l'encontre de Jérôme Kerviel. Sans doute est-il juste s'il a été coupable des délits qui lui étaient reprochés, comme l'introduction frauduleuse de données dans un système informatique, ou faux et usage de faux. Mais il est très sévère puisqu'en dehors des 3 ans de prison ferme auxquels il a été condamné, il doit rembourser à la Société Générale 4,9 milliards d'euros de pertes infligées par son action à la banque qui, elle, est totalement dédouanée. C'est là l'aspect le plus spectaculaire de la condamnation, celui des dommages et intérêts. Si l'on se fonde sur son salaire actuel qui serait, paraît-il, comme consultant informatique, de 2.300€ par mois, il faudrait, en le consacrant entièrement au remboursement de cette dette, 177,536 années. La justice opère dans son propre système et fait apparaître une demande de remboursement absurde rapportée à la réalité.

Comme certains joueurs de casinos qui ne peuvent s'arrêter. Jérôme Kerviel a été victime de son succès, qui lui a fait perdre tout son sens. Mais quelqu'un l'a-t-il enjoint de s'arrêter ? N'est-ce pas là le jugement de l'irresponsabilité du système par la responsabilité d'un seul homme ? Ne pourra-t-on souligner le caractère particulièrement léger des contrôles internes à la banque, devant la différence d'ampleur entre 5 milliards de perte et le moindre découvert du client lambda qui se voit pour 15€ admonesté et redevable de frais usuraires ?

Ce qui choque le plus, en l'occurrence, porte sur deux points : quand on travaille dans une entreprise, qu'elle soit financière ou non, il y a une hiérarchie. Dans ce cas comme dans bien d'autres, soit elle savait et elle est coupable au même titre, soit elle ne savait pas et alors elle est incompétente.

Car le "trader" a fait du résultat qui théoriquement enrichissait la banque : elle lui a octroyé pour cela des primes pour le remercier. Peut-on d'un côté inciter les jeunes à transgresser les limites pour faire de l'argent et d'un autre les envoyer en prison parce qu'ils les ont transgressées ? Cela relève du sapeur Camember : "quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites". Mais l'honneur d'un chef, c'est aussi de payer pour les autres même s'il n'est pas directement responsable. C'est quand même extraordinaire, ces grands patrons qui gagnent des fortunes pour diriger de grandes boîtes. Ils revendiquent ces sommes importantes en insistant sur les responsabilités au sein de l'entreprise et puis, au moindre problème, ils ne sont au courant de rien. Monsieur Bouton, lui, qui a fermé les yeux tant que Jérôme Kerviel arrivait à faire gagner de l'argent à la banque, a préféré quitter la direction de la Société Générale avec un des plus beaux "parachutes dorés" dont l'actualité récente nous a fourni des exemples.

Allons... argent fictif pour argent fictif, la banque flouée va pouvoir injecter à son actif les sommes dues par Kerviel... Mais y a-t-il du nouveau sous le soleil ? On peut lire "L'homme qui prêtait aux rois", de Lohen Mayade, excellente biographie d'un bourgeois sous Louis XIV. Ce n'était pas pire !

Pierre NESPOULOUS

Chaque vendredi,  
lisez et faites lire  
La Semaine de Castres